

## Note de Présentation

# Comptes Administratifs 2020

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

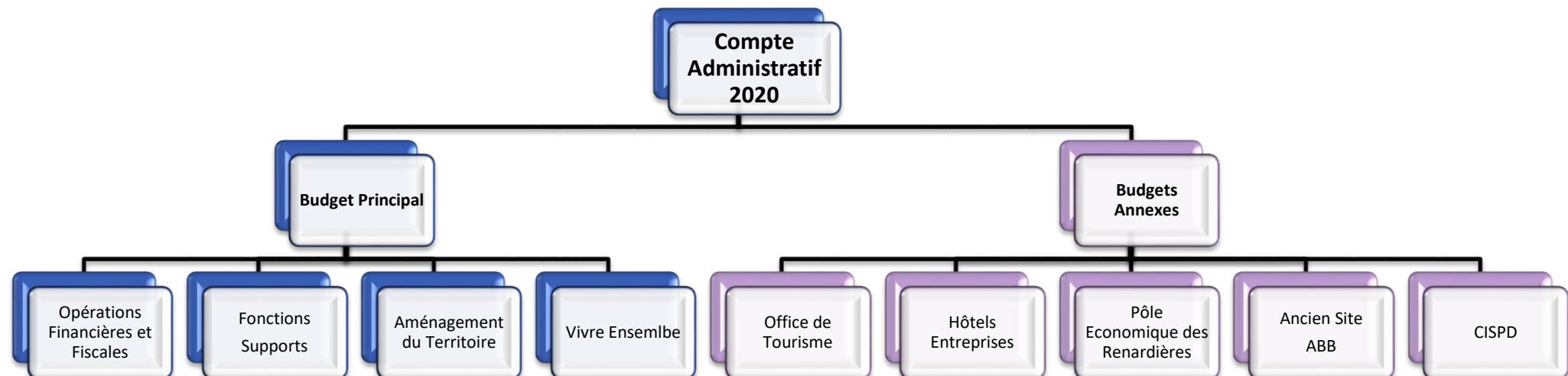
ID : 077-247700032-20210630-2021190-BF

## INTRODUCTION

L'article 107 de la Loi NOTRe – Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 Août 2015 prévoit de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au Compte Administratif.

Le Compte Administratif de la CC Moret Seine et Loing est composé de plusieurs budgets :



Envoyé en préfecture le 06/07/2021  
Reçu en préfecture le 06/07/2021  
Affiché le  
ID : 077-247700032-20210630-2021190-BF

## SYNTHESE DES BUDGETS

Détail du Budget Principal	Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations Financières et Fiscales	10 092 793,49 €	24 819 601,92 €	1 353 504,18 €	1 485 835,34 €
Fonctions Supports	1 673 867,81 €	72 011,16 €	56 912,72 €	8 238,40 €
Aménagement du Territoire	3 229 622,00 €	633 382,20 €	184 143,66 €	442 830,81 €
Vivre Ensemble	5 388 660,21 €	1 823 386,04 €	3 039 960,82 €	1 484 143,46 €
<b>Total Budget Principal</b>	<b>20 384 943,51 €</b>	<b>27 348 381,32 €</b>	<b>4 634 521,38 €</b>	<b>3 421 048,01 €</b>

Détail des Budgets Annexes	Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Office de Tourisme	228 894,27 €	228 894,27 €	1 226,00 €	1 532,50 €
Hôtels d'Entreprises	116 821,67 €	540 786,65 €	222 139,45 €	139 399,39 €
Pôle Economique des Renardières	640 844,42 €	854 550,66 €	809 515,85 €	622 683,68 €
Ancien Site ABB	29 930,93 €	32 263,20 €	18 000,00 €	313 198,94 €
CISPD	0,00 €	519,73 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total Budgets Annexes</b>	<b>1 016 491,29 €</b>	<b>1 657 014,51 €</b>	<b>1 050 881,31 €</b>	<b>1 076 814,51 €</b>

<b>TOTAL BUDGETS</b>	<b>21 401 434,80 €</b>	<b>29 005 395,83 €</b>	<b>5 685 402,68 €</b>	<b>4 497 862,52 €</b>
----------------------	------------------------	------------------------	-----------------------	-----------------------

<b>Restes à réaliser 2020 basculés en 2021</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 690 411,10 €</b>	<b>1 513 649,92 €</b>
--	---------------	---------------	-----------------------	-----------------------

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

ID : 077-247700032-20210630-2021190-BF

## I. BUDGET PRINCIPAL MORET SEINE ET LOING

### 1. Section de Fonctionnement

#### Dépenses de Fonctionnement : 20 384 943,51 €

Elles se décomposent en six rubriques principales :

- Charges à caractères générales – Chapitre 011 : 2 492 693,24 €  
→ Ensemble des crédits alloués au fonctionnement des services (petite enfance, jeunesse, sports, école multisports, centre social, espace des habitants, culture, aménagement du territoire, développement économique, services généraux, etc...) ;
- Charges de personnel – Chapitre 012 : 6 055 205,75 €  
→ Ce chapitre est notamment impacté par le relèvement éventuel des taux de cotisation à la CNRACL, à l'IRCANTEC, à l'URSSAF et par l'augmentation mécanique des salaires, effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité : avancement d'échelon) ;
- Atténuation de produits – Chapitre 014 : 4 315 745,30 €  
→ Ce chapitre retrace l'ensemble des opérations fiscales avec les communes membres (Attributions de compensation) et les prélèvements effectués par l'Etat au titre du FPIC et du FNGIR ;
- Autres charges de gestion courante – Chapitre 65 : 6 795 293,09 €  
→ Ce chapitre constate l'ensemble des participations versées aux organismes auxquels adhèrent la collectivité pour l'exercice d'une compétence transférée (Ordures Ménagères, Gestion des Cours d'Eau, SDIS – Service Incendie – Transports, Seine et Marne Numérique, SMEP, etc...) ;  
Ainsi que les subventions versées aux associations et autres charges de gestion ;
- Charges financières – Chapitre 66 : 357 884,62 €  
→ Ce chapitre permet de payer les intérêts de la dette (taux moyen au 31 Décembre 2020 : 2,52 %) ;
- Charges exceptionnelles – Chapitre 67 : 13 654,39 €  
→ Ce chapitre regroupe les opérations n'entrant pas dans le cadre des opérations courantes, car non récurrentes comme la réduction de titres sur des exercices antérieurs ;

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

ID : 077-247700032-20210630-2021190-BF

D'autres chapitres viennent compléter les dépenses de fonctionnement et relèvent des opérations d'ordre :

- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042 : 354 467,12 €
  - Cession d'un terrain à la Céramique et d'un véhicule pour 9 610 € ;
  - Les dotations aux amortissements pour 344 857,12 € ;

Ces dotations étant transférées en section d'investissement « recettes », elles assurent une ressource propre interne permettant de couvrir une partie du remboursement de la dette en capital ;

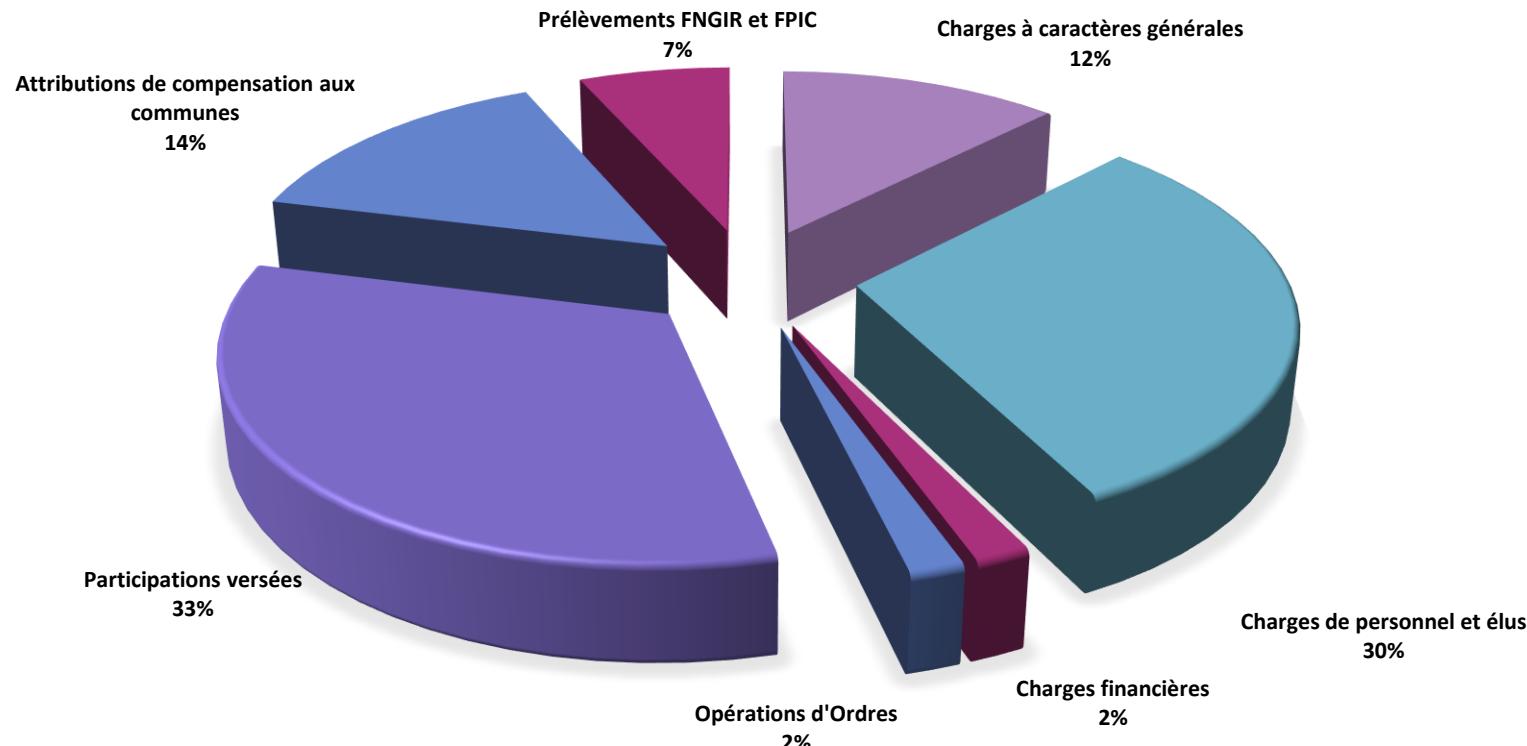
Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

ID : 077-247700032-20210630-2021190-BF

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020 - 20 384 943,51 €



**Recettes de Fonctionnement : 27 348 381,32 €**

Les produits de fonctionnement sont composés des postes suivants :

- Fiscalité – Chapitre 73 : 18 336 536,85 €

→ Impôts économiques :

Impôts Economiques	Année 2020		
	Base notifié	Taux	Produits perçus
<b>CFE – Cotisation Foncière des Entreprises</b>	14 112 920 €	26,29%	3 706 156 €
<b>CVAE – Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>	Fixé au niveau national		1 327 603 €
<b>IFER – Imposition sur les Entreprises de Réseaux</b>	Fixé au niveau national		1 285 347 €

→ Impôts ménage :

Impôts Ménage	Année 2020		
	Bases notifiées	Taux	Produits perçus
<b>Taxe Habitation</b>	57 799 009 €	8,46%	4 889 124 €
<b>Taxe Foncier Bâti</b>	50 032 466 €	3,60%	1 801 601 €
<b>Taxe Foncier Non Bâti</b>	1 011 509 €	2,25%	22 759 €
<b>Taxe Additionnelle Foncier Non Bâti</b>	Fixé au niveau national		85 640 €

→ Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères – Taux différents en fonction de l'adhésion au syndicat gérant la compétence : 4 539 982 € ;

→ Taxe sur la gestion des milieux aquatiques et prévention des risques des inondations – GEMAPI = 139 553 € ;

→ Attributions de compensation : 243 178 € ;

→ TASCOM : 177 911 € (dont 138 629 € prélevé par l'Etat sur la Dotation de Compensation) ;

→ Produits fiscaux issus des rôles complémentaires : 110 728 € ;

→ Redevance des mines : 5 972 € ;

→ Taxes de séjour – Haltes fluviales : 982,85 € ;

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

ID : 077-247700032-20210630-2021190-BF

- Dotations et participations – Chapitre 74 : 3 350 788,14 €  
→ Ce chapitre est composé :
  - des Dotations de l'Etat (DGF d'Intercommunalité et Compensation SPPS) ;
  - des subventions des partenaires financiers : CAF, Département, Etat, FIPHFP, Agence de l'Eau, ... ;
  - Allocations de compensations : les pertes de ressources résultant des exonérations décidées par la Loi sont compensées en partie par l'Etat ;
- Les autres produits réels – Chapitres 70, 75, 76 et 013 : 749 338,30 €  
→ Ce chapitre constate :
  - les produits générés par les services de la petite enfance, des piscines, de la jeunesse, des haltes fluviales (532 691,27 €) – la crise sanitaire de la COVID 19 a impacté ce poste de recettes en 2020 ;
  - les loyers et charges afférentes (13 148,85 €) ;
  - les atténuations de charges : remboursement des rémunérations des agents en maladie par la CPAM et l'assurance statutaire (136 294,19 €) ;
  - la participation des budgets annexes (19 030 €) ;
  - autres produits divers non récurrents (48 173,99 €) ;
- Produits exceptionnels – Chapitre 77 : 12 742,85 €  
→ Ce chapitre est composé :
  - de la cession d'un terrain à la Céramique et d'un véhicule ;
  - des produits exceptionnels ;
- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042 : 48 492,32 €  
→ Travaux en régie : constatation des opérations d'investissement réalisées par le personnel communautaire ;  
→ Neutralisation des amortissements de la subvention d'équipement versée au Syndicat Mixte Seine et Marne Numérique pour la montée en débit et le déploiement FTTH ;
- L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 : 4 850 482,86 €

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

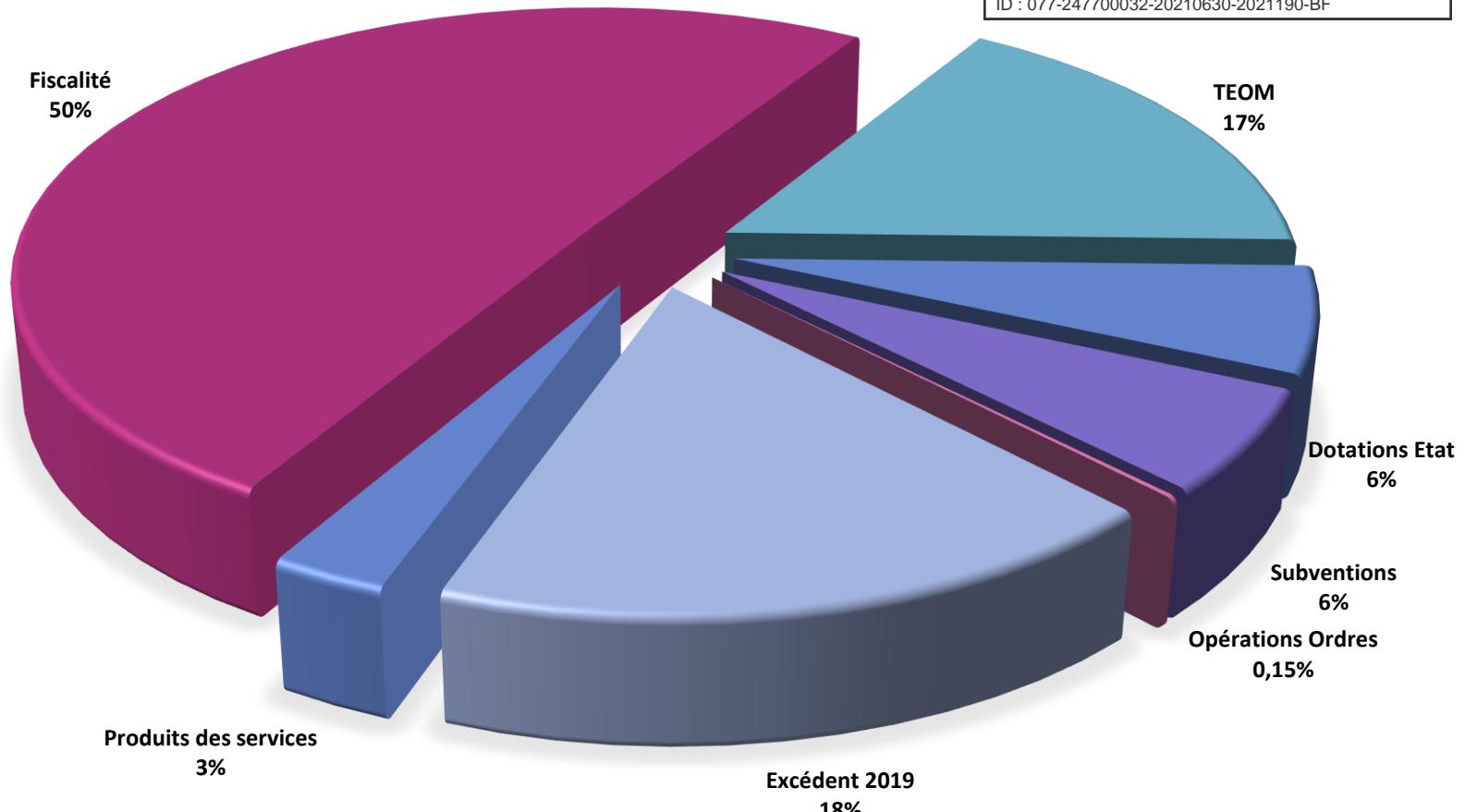
Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

ID : 077-247700032-20210630-2021190-BF

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020 - 27 348 381,32 €

Envoyé en préfecture le 06/07/2021  
Reçu en préfecture le 06/07/2021  
Affiché le  
ID : 077-247700032-20210630-2021190-BF



## Récapitulatif de la section de fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement	CA 2020
Charges à caractères généraux	2 492 693 €
Charges de personnel	6 055 206 €
Contribution aux syndicats	5 700 170 €
Autres charges de gestion courante	1 095 123 €
Charges fiscales	4 315 745 €
Charges financières	357 885 €
Charges exceptionnelles	13 654 €
Dépenses imprévues	0 €
<b>DEPENSES REELLES</b>	<b>20 030 476 €</b>
<b>DEPENSES ORDRE</b>	<b>354 467 €</b>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>20 384 944 €</b>

Recettes de Fonctionnement	CA 2020
Produit des services	545 840 €
Impôts et taxes	18 336 537 €
Dotations	1 246 062 €
Subventions et autres dotations	2 104 726 €
Recettes diverses	216 241 €
<b>RECETTES REELLES</b>	<b>22 449 406 €</b>
<b>RECETTES ORDRE</b>	<b>48 492 €</b>
Excédent N-1 reporté	4 850 483 €
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>27 348 381 €</b>

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

ID : 077-247700032-20210630-2021190-BF

	2020
Dépenses réelles	20 030 476 €
Recettes réelles - hors cession	22 449 406 €
Epargne de gestion (hors intérêts de la dette)	2 776 814 €
Epargne Brute (CAF Brute)	2 418 930 €
Remboursement du capital	1 198 015 €
Epargne Nette (CAF Nette)	1 220 915 €

	2020
Emprunt sollicité durant l'exercice	0 €
Encours de dette au 31 Décembre	14 630 443 €
<b>Capacité de désendettement en année</b>	<b>6,05</b>

Informations financières - Ratios	CA 2020
Dépenses réelles de fonctionnement / population	502,56 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	563,25 €
Dépenses d'équipement brut / population	85,00 €
Encours de dette au 31 Décembre / population	367,07 €
DGF / population	31,26 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	30,23 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	94,56 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	15,09 %
Encours de la dette au 31 Décembre / recettes réelles de fonctionnement	65,17 %

Envoyé en préfecture le 06/07/2021  
 Reçu en préfecture le 06/07/2021  
 Affiché le  
 ID : 077-247700032-20210630-2021190-BF

## 2. Section d'Investissement

### Dépenses d'Investissement : 4 634 521,38 €

Les dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

- Dépenses d'Equipements – Chapitres 20, 21 et 23 : 3 198 516,60 €
  - Les principales opérations de l'année 2020 :
    - Requalification du Pôle Gare Moret – Veneux les Sablons – solde ;
    - Rénovation des gares routières des collèges Alfred Sisley et Fernand Gregh – solde ;
    - Réhabilitation de la piscine du Grand Jardin ;
    - Réhabilitation du Stand de Tir ;
    - Installation de climatisation et travaux d'aménagement dans les structures petites enfance ;
  - Programmes récurrents : aménagement et remise en état de bâtiments, renouvellement des équipements ;
- Subventions d'Equipement versées – Chapitre 204 : 189 497,73 €
  - Déploiement du réseau de communication électronique à très haut débit FTTH par Seine et Marne Numérique – Participation 2020 ;
  - Fonds de concours attribué aux communes de MSL ;
  - Fonds Résilience mis en place par la Région Ile de France pour soutenir les entreprises durant la crise sanitaire du COVID 19 ;
- Emprunts – Chapitre 16 : 1 198 014,73 €
  - Remboursement de la dette en capital ;
- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 040 : 48 492,32 €
  - Neutralisation des amortissements de la subvention d'équipement versée au Syndicat Mixte Seine et Marne Numérique pour la montée en débit et le déploiement FTTH ;
  - Travaux en régie : constatation des opérations d'investissement réalisées par le personnel communautaire ;

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

ID : 077-247700032-20210630-2021190-BF

**Recettes d'Investissement : 3 421 048,01 €**

Les recettes mobilisées pour financer les investissements se répartissent en quatre catégories :

- Subventions – Chapitre 13 : 1 911 699,50 €  
→ Participations financières de différents partenaires : Département, Etat, Région, STIF, CNDS et CAF ;
- Emprunts – Chapitre 16 : 0 €  
→ Les opérations votées par MSL durant le mandat 2014 – 2020 ont été intégralement financées et aucun emprunt n'a été souscrit en 2020.
- Dotations, fonds divers et réserves – Chapitre 10 : 1 059 873,89 €  
→ Récupération du FCTVA sur le période du 1<sup>er</sup> Avril 2019 au 30 Septembre 2020 ;  
→ Prise en charge du besoin de financement des restes à réaliser 2019 ;
- Immobilisations corporelles – Chapitre 27 : 50 000,00 €  
→ Remboursement d'un emprunt par un budget annexe ;

D'autres chapitres viennent compléter les recettes d'investissement et relèvent des opérations d'ordre :

- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 040 : 354 467,12 €  
→ Cession d'un terrain à la Céramique et d'un véhicule pour 9 610 € ;  
→ Les dotations aux amortissements pour 344 857,12 € ;  
Ces dotations étant transférées de la section de fonctionnement, elles assurent une ressource propre interne permettant de couvrir une partie du remboursement de la dette en capital ;
- L'excédent d'investissement de l'exercice 2019 : 31 104,33 €

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

ID : 077-247700032-20210630-2021190-BF

## II. BUDGET ANNEXE – OFFICE DE TOURISME

### → Résultats de l'exercice 2020

La section de fonctionnement s'élève :

- En dépenses à 228 894,27€
- En recettes à 228 894,27 €
- ⇒ ce qui génère un excédent de 0,00 €

La section d'investissement s'élève :

- En dépenses à 1 226,00 €
- En recettes à 1 532,50 €
- ⇒ ce qui génère un excédent de 306,50 €

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

ID : 077-247700032-20210630-2021190-BF

### → Informations relatives à l'exercice 2020

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, l'activité de l'Office de Tourisme a été extraite du Budget Principal pour prendre la forme d'une régie communautaire dotée de la seule autonomie financière chargée de l'exploitation d'un Service Public Administratif.

Le Conseil Communautaire du 29 Juin 2015 a instauré une Taxe de Séjour au réel depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016.

## III. BUDGET ANNEXE – HOTELS ENTREPRISES

### → Résultats de l'exercice 2020

La section de fonctionnement s'élève :

- En dépenses à 116 821,67 €
- En recettes à 540 786,65 €
- ⇒ ce qui génère un excédent de 423 964,98 €

La section d'investissement s'élève :

- En dépenses à 222 139,45 €
- En recettes à 139 399,39 €
- ⇒ ce qui génère un déficit de 82 740,06 €

### → Informations relatives à l'exercice 2020

Ce budget regroupe l'ensemble des opérations des deux hôtels d'entreprises situés sur le Pôle Economique des Renardières à Ecuelles :

- Avenue Montchavant occupé à 87 % durant l'année 2020 ;
- Avenue des Renardières loué en intégralité depuis Mai 2018 ;

Les loyers et charges permettent de rembourser l'annuité de la dette.

En 2020, le Conseil Communautaire a décidé d'apporter un soutien aux entreprises :

- Annulation des loyers du mois d'Avril 2020 pour l'ensemble des locataires soit 17 078,41 € HT ;
- Annulation des loyers des mois de Mai et Juin 2020 pour les locataires éligibles au fonds de solidarité du décret 2020-371 du 30 Mars 2020 soit 4 012,38 € HT ;

Les opérations d'ordre concernent l'amortissement des bâtiments et des subventions.

#### IV. BUDGET ANNEXE – POLE ECONOMIQUE DES RENARDIERES

→ Résultats de l'exercice 2020

La section de fonctionnement s'élève :

- En dépenses à 640 844,42 €
  - En recettes à 854 550,66 €
- ⇒ ce qui génère un excédent de 213 706,24 €

La section d'investissement s'élève :

- En dépenses à 809 515,85 €
  - En recettes à 622 683,68 €
- ⇒ ce qui génère un déficit de 186 832,17 €

→ Informations relatives à l'exercice 2020

Ce budget retrace l'ensemble des opérations d'aménagement réalisées sur le PER à Ecuelles et se décline en plusieurs tranches.

La phase 1 de la tranche 4 a permis de viabiliser 9 lots dont 6 ont été vendus entre 2017 et 2020.

#### V. BUDGET ANNEXE – ANCIEN SITE ABB

→ Résultats de l'exercice 2020

La section de fonctionnement s'élève :

- En dépenses à 29 930,93 €
  - En recettes à 32 263,20 €
- ⇒ ce qui génère un excédent de 2 332,27 €

La section d'investissement s'élève :

- En dépenses à 18 000,00 €
  - En recettes à 313 198,94 €
- ⇒ ce qui génère un excédent de 295 198,94 €

→ Informations relatives à l'exercice 2020

Suite à la cession en 2018 du bâtiment à la société Jeumont Electric, MSL a conservé une partie des parkings dont une parcelle a été cédée à la pharmacie La Samoisienne.

#### VI. BUDGET ANNEXE – CISPD

→ Résultats de l'exercice 2020

La section de fonctionnement s'élève :

- En dépenses à 0 €
  - En recettes à 519,73 €
- ⇒ ce qui génère un excédent de 519,73 €

Une étude de vidéo protection sur le domaine public des communes est en cours de réalisation.

Envoyé en préfecture le 06/07/2021  
 Reçu en préfecture le 06/07/2021  
 Affiché le  
 ID : 077-247700032-20210630-2021190-BF